

Conférence générale

GC(67)/RES/2 Septembre 2023

Distribution généraleFrançais
Original : anglais

Soixante-septième session ordinaire

Point 9 de l'ordre du jour (GC(67)/24)

États financiers de l'Agence pour 2022

Résolution adoptée le 29 septembre 2023, à la onzième séance plénière

La Conférence générale,

Vu l'article 11.03 b) du Règlement financier,

<u>Prend acte</u> du rapport du Vérificateur extérieur sur les états financiers de l'Agence pour l'année 2022, ainsi que du rapport présenté par le Conseil des gouverneurs à ce sujet¹.

¹ Document GC(67)/4.